

3 PLUS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

DocuSigned by:

Xiongfeng Yang

879F4FA2F3F141E...

Confirme à
l'original

page 4

Edité le 22/11/2023

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2022
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2021
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	65 676	2 083	67 759	100,00			67 759	N/S
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets	65 676	2 083	67 759	100,00			67 759	N/S

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			0	0,00		0		
Total des produits d'exploitation (I)			67 759	100,00		0		67 759 N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			47 472	70,06		-5 229		52 701 N/S
Variation de stock (marchandises)			-22 512	-33,21				-22 512 N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			105 544	155,76		36 846		68 698 186,45
Impôts, taxes et versements assimilés						442		-442 -100,00
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations			174	0,26				174 N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			0	0,00		2 891		-2 891 -100,00
Total des charges d'exploitation (II)			130 678	192,86		34 950		95 728 273,90
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-62 919	-92,85		-34 949		-27 970 -80,02
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-62 919	-92,85		-34 949		-27 970 -80,02

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	67 759	100,00	0		67 759	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	130 678	192,86	34 950		95 728	273,90
RÉSULTAT NET	-62 919 <i>Perte</i>	-92,85	-34 949 <i>Perte</i>		-27 970	-80,02
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier	11 572	17,08	2 012		9 560	475,15

DocuSigned by:

Xiongfeng Vangy

879F4FA2F3F141E...

Confirme à
l'original

3 PLUS

18 RUE DES CAMPANULES
ZAC DU MANDINET

77185 LOGNES

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

édité le 22/11/2023

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 22/11/2023

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	525	174	351	0,21		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	525	174	351	0,21		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	106 304		106 304	64,51	83 792	59,72
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	17 569		17 569	10,66		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	6 822		6 822	4,14	18 910	13,48
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	29 210		29 210	17,73	22 318	15,91
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	4 093		4 093	2,48	15 293	10,90
Charges constatées d'avance	443		443	0,27		
TOTAL (II)	164 441		164 441	99,79	140 313	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	164 966	174	164 792	100,00	140 313	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 22/11/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 500	1,52	2 500	1,78
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-34 949	-21,20		
Résultat de l'exercice	-62 919	-38,17	-34 949	-24,90
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	-95 368	-57,86	-32 449	-23,12
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	142 800	86,65	137 800	98,21
. Associés	39 500	23,97	25 000	17,82
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 794	45,39	9 963	7,10
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 066	1,86		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	260 160	157,87	172 763	123,13
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	164 792	100,00	140 313	100,00

3 PLUS
Société par actions simplifiée à capital variable
au capital de 5 000 euros
Siège social : 18 RUE DES CAMPANULES
ZAC DU MANDINET, 77185 LOGNES
893 040 287 RCS MEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30/06/2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31/12/2022 s'élevant à - 62 918,66 euros de la manière suivante :

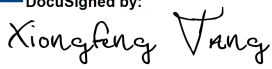
Perte de l'exercice :	-62 918,66 euros
Report à nouveau antérieur :	-34 949,32 euros
Au compte "report à nouveau"	-97 867,98 euros
S'élevant ainsi à -97 867,98 euros	

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30/06/2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

879F4FA2F3F141E...

3 PLUS
Société par actions simplifiée à capital variable
au capital de 5 000 euros
Siège social : 18 RUE DES CAMPANULES
ZAC DU MANDINET, 77185 LOGNES
893 040 287 RCS MEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30/06/2023

L'an deux mille vingt trois,
Le 30 juin,
A 10:00,

Les associés de la société 3 PLUS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite lettre simple adressée le 15 juin 2023 à chaque associé.

Sont présents :

Monsieur Chenhong DONG, titulaire de 50 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Monsieur Qiankun LI, titulaire de 150 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Monsieur Zhilei PAN, titulaire de 150 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Monsieur Xiongfeng TANG, titulaire de 150 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 500 actions sur les 500 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Xiongfeng TANG, en sa qualité de président de la société HARMONY TRAVEL, Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31/12/2022,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2022 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31/12/2022 s'élevant à - 62 918,66 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-62 918,66 euros
Report à nouveau antérieur :	-34 949,32 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à -97 867,98 euros	-97 867,98 euros

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉOLUTION

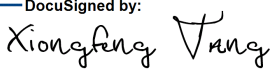
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

DocuSigned by:

879F4FA2F3F141E...